



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Melun, le 22/10/2020

Communiqué de presse

« Quartiers d'été » devient « Quartiers d'automne »

Les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire.

Pour faire face à cette situation exceptionnelle, l'État mobilise 1,49 million d'euros de moyens supplémentaires à destination des quartiers prioritaires de Seine-et-Marne.

« Quartiers d'été » devient « Quartiers d'automne »

Le plan « Quartiers d'été 2020 », lancé par le Gouvernement au mois de juin afin de multiplier les actions proposées aux quartiers prioritaires pendant cet été particulier en sortie de confinement, a été prolongé en « Quartiers d'automne ».

Les priorités de ce plan sont les suivantes :

- Favoriser l'ouverture des enfants et assurer la continuité pédagogique, dans la continuité des « vacances apprenantes » ;
- Renforcer la présence des services publics et des professionnels de terrain ;
- Permettre le rapprochement entre la population et les forces de sécurité ;
- Soutenir les actions de solidarité ;
- Développer les offres de formations et les dispositifs d'accès à l'emploi ;
- Amplifier les dispositifs culturels et sportifs.

En Seine-et-Marne, ce sont ainsi 644 000 € qui sont mobilisés par l'État pour financer, dans le respect des règles sanitaires, des actions bénéficiant aux quartiers les plus fragiles et à leurs habitants pendant les vacances de la Toussaint et de Noël, certaines actions se prolongeant même jusqu'en 2021.

Ces moyens viennent s'ajouter aux actions déployées cet été, financées à hauteur de 489 000 €.

Grâce à ces financements, c'est par exemple une soixantaine de jeunes des quartiers prioritaires de Coulommiers et Roissy-en-Brie qui pourront partir en « Colo apprenante » pendant les vacances de la Toussaint avec les associations Animation Coulommiers Vacances Loisirs et SOS Liens.

Plusieurs collectivités sont également soutenues pour la mise en place de programmes d'actions à destination des quartiers prioritaires de leur territoire. C'est le cas des villes de Melun, Le Mée-sur-Seine, Moissy-Cramayel, Torcy, Avon, Villeparisis, La Ferté-sous-Jouarre ou encore Coulommiers.

« Quartiers solidaires », un fonds d'urgence dans le cadre du plan de relance

En septembre, Nadia HAI, ministre chargée de la Ville, a également annoncé la mobilisation de vingt millions d'euros à destination des associations de proximité à travers le fonds d'urgence « Quartiers solidaires », dans le cadre du plan de relance.

Comme les services publics, les associations jouent en effet un rôle essentiel pour faire vivre le lien social dans les quartiers prioritaires, en particulier depuis mars.

357 000 € sont mobilisés au titre de ce fonds d'urgence pour soutenir des associations œuvrant dans les quartiers prioritaires de Seine-et-Marne sur les champs suivants, avec une priorité transversale sur les actions en faveur des femmes :

- Éducation et fracture numérique ;
- Santé et aide alimentaire ;
- Insertion professionnelle ;
- Culture.

Parmi les projets soutenus, on peut citer la mise en place du Campus connecté à Meaux par l'association Hub de la Réussite, qui offre un accès aux études supérieures à distance en proposant aux étudiants un accompagnement personnalisé, ou encore le renouvellement de l'équipement de l'association Couleurs Terrasses à Avon, Espace de Vie Sociale qui œuvre notamment sur le champ du soutien à la parentalité et de la lutte contre la fracture numérique, afin d'améliorer l'accueil des habitants et d'adapter les actions menées aux contraintes sanitaires.

Comme pour toutes les actions financées par l'État, les structures soutenues s'engagent à respecter et promouvoir les valeurs de la République. Tout manquement à ces principes conduit à la dénonciation de la subvention et à son reversement au Trésor public.

Cabinet du Préfet Bureau de la communication interministérielle

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29
Mel : pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr
www.seine-et-marne.gouv.fr
@Prefet77

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun

